



## Des certificats serveurs reconnus dans les navigateurs

---

RENATER et le CRU mettent à disposition de leur communauté des certificats serveurs reconnus par défaut dans les navigateurs Internet : ces certificats ne nécessitent aucune configuration préalable sur les postes clients.

Ce service est la déclinaison française du contrat signé entre TERENA et le prestataire de certification commercial GlobalSign, au bénéfice de quatorze réseaux, dont RENATER.

### Qui peut bénéficier du service ?

---

Ce service est ouvert auprès du CRU à tous les établissements publics d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur. Les autres organismes ayant un agrément RENATER doivent s'adresser à RENATER.

### Combien coûtent ces certificats et combien puis-je en obtenir ?

---

Ces certificats ne sont pas facturés aux établissements et peuvent être obtenus en nombre illimité. Ils peuvent être utilisés pour tout type de serveur : HTTP, LDAP, POP, IMAP, RADIUS, etc.

### La démarche pour obtenir ces certificats

---

Initialement l'établissement s'inscrit au service et désigne des demandeurs de certificats (*proxy-letter*). Ensuite pour obtenir un certificat :

1. un demandeur de certificat fait une demande en ligne ;
2. il reçoit un email qu'il imprime, qu'il signe puis qu'il faxe au CRU ;
3. le CRU valide sa demande ;
4. le demandeur reçoit par email le certificat.

### Quelques chiffres (fin octobre 2007)

---

- 130 établissements inscrits ;
- environ 1300 certificats émis en cours de validité.

### Web & Contact

---

- <http://www.cru.fr/services/scs/>
- [igc-support@cru.fr](mailto:igc-support@cru.fr)